

ATELIER DE SPÉCIALISATION

PROGRAMMES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES ET MOBILITÉ HUMAINE : PARTAGE D'EXPÉRIENCES, DÉBATS ET LEÇONS APPRIS



27 AVRIL 2023
15.30H-17.30H (GMT+2) | 9.30H - 11.30H (GMT-5)

INTRODUCTION

Le nombre de personnes contraintes de quitter leur foyer en raison d'un conflit, des violences ou d'une catastrophe a atteint chaque année son niveau le plus élevé depuis que l'on tient des registres. Selon l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), ce chiffre dépasse les 103 millions de personnes. Reconnaissant que ces chiffres ne représentent pas toutes les personnes en déplacement et ayant besoin d'aide, que les raisons pour lesquelles les gens se déplacent sont variées, que les personnes en déplacement ne constituent pas un groupe homogène de personnes ayant les mêmes besoins, que ces besoins ne sont pas constants dans le temps et que des circonstances différentes peuvent amener les communautés d'accueil à avoir besoin d'aide, les programmes de transferts monétaires (PTM) sont apparus comme l'une des modalités d'aide optimales pour garantir la dignité et le respect de millions de personnes à travers le monde.

Dans le domaine humanitaire, les PTM sont une modalité d'aide établie depuis des décennies, et malgré une croissance significative ces dernières années, de 7,9 % en 2015 à 19 % en 2021, ils restent sous-utilisés. Selon le CALP, si les PTM étaient mis en œuvre lorsque cela est possible et approprié, cette modalité représenterait 30 à 50 % de l'aide humanitaire totale. Étant donné que, dans la plupart des régions du monde et des contextes de crise, les bénéficiaires de l'aide préfèrent l'aide en espèces à l'aide en nature, il est essentiel de valoriser cette modalité d'aide, qui place clairement les personnes au centre et bénéficie d'un large consensus parmi les personnes qu'elle est censée aider.

En ce qui concerne la mobilité des personnes, les PTM ont récemment été utilisés plus fréquemment, par exemple dans les domaines suivants : migration de main-d'œuvre, migration circulaire, migration irrégulière, remigration, retour, réintégration, survivants de la traite, rapatriés, personnes déplacées ou réfugiés, entre autres. En outre, plusieurs études ont mis en évidence leur impact dans différents domaines thématiques, tels que les modalités de transfert, les différences entre les sexes et le travail avec les personnes bloquées ou non identifiées ou avec les communautés d'accueil, sans parler de leur impact au niveau régional.

OBJECTIFS

L'atelier poursuit l'objectifs suivants :

1. S'informer sur les différentes perspectives/expériences des organisations sur les PTM dans des contextes de mobilité humaine.
2. Identifier les défis des PTM dans le contexte de la mobilité humaine.
3. Identifier les expériences et les enseignements tirés en ce qui concerne les PTM et la mobilité humaine.

DESTINATAIRES

L'atelier s'adresse à :

- Professionnels, au niveau mondial, de la coopération au développement et/ou de l'action humanitaire, issus de l'administration publique, d'ONG, d'universités, et personnes ayant un intérêt et/ou une expérience dans les PMT et/ou la mobilité humaine.
- Autres professionnels intéressés par une formation complémentaire et une mise à jour de leurs connaissances dans ces domaines.

MÉTHODOLOGIE

L'atelier a un caractère pratique et alternera les présentations théoriques avec la présentation de réflexions, de résultats et d'études de cas. Une partie de l'atelier se déroulera en séance plénière, tandis que l'autre partie sera gérée en petits groupes, ce qui facilitera la participation active de tous les participants. L'atelier sera animé en ligne via la plateforme Zoom.

ENREGISTREMENT

L'inscription à l'activité est gratuite.

En raison de la capacité limitée*, la priorité sera donnée aux professionnels de la coopération espagnole - secteur gouvernemental et ONG - et à leurs partenaires locaux, ainsi qu'aux professionnels liés à la mobilité humaine et/ou aux PTM au niveau mondial.

**La date limite d'inscription est fixée au 18 avril. Les places seront confirmées par email le 20 avril.*

LANGUE DE TRAVAIL

L'atelier sera animé en espagnol avec une interprétation simultanée en anglais et en français**. Les groupes de travail seront organisés par langue

***Les langues d'interprétation seront confirmées en fonction de la langue préférée des personnes qui s'inscrivent à l'atelier..*

L'ORDRE DU JOUR

15.30 - 15.40

Ouverture et présentation

- Cristina Gutierrez, responsable de l'OAH de l'AECID
- Álvaro Frías Bouso, technicien de formation de l'IECAH

<p>15.40 - 16.20</p>	<p>Approche des PTM dans les situations de mobilité humaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diego Prado, représentant régional adjoint du réseau CALP pour les Amériques • Représentant de Save the Children • Représentant de la Fédération de la Croix-Rouge africaine et d'une société nationale • Francisco Astudillo Poggi, responsable des initiatives PTM de l'OIM • Modérateur : Holly Radice, Réseau CALP
<p>16.20-16.50</p>	<p>Groupes de travail</p> <p>Facilitateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diego Prado, représentant régional adjoint du réseau CALP pour les Amériques • Holly Radice, représentante régionale du réseau CALP pour les Amériques • Camille Nussbaum, coordonnatrice exécutive de l'IECAH • Álvaro Frías Bouso, technicien de formation de l'IECAH
<p>16.50 - 17.30</p>	<p>Conclusions des groupes de travail et clôture</p> <p>Facilitateur : Álvaro Frías Bouso, technicien de formation de l'IECAH</p>